



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aide psychopédagogique

Question écrite n° 97559

Texte de la question

M. Christian Kert attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) dont les effectifs sont en nette diminution. En effet, seuls 5 à 10 % d'une génération d'élèves en difficulté sont pris en charge par les équipes du RASED composées d'un-e psychologue, d'un-e maîtresse de classe d'adaptation, d'un-e rééducateur-trice alors que 20 % des élèves sont en grande difficulté à l'entrée au collège en français et 29 % en culture scientifique. Ainsi dans les Bouches-du-Rhône, il n'existe plus de postes de rééducateur dans les écoles et seulement 115 postes de psychologue et 120 postes d'adaptation. Or il est nécessaire d'apporter une réponse à ces dizaines de milliers d'élèves aux difficultés persistantes et souvent multifactorielles qui ne tirent pas profit, ou trop peu, de l'aide apportée en classe et qui, pour autant, ne relèvent pas de soins médicaux extérieurs à l'école. L'éducation nationale se doit d'assumer son rôle dans la réduction des inégalités et d'assurer la réussite de tous les jeunes en tous points du territoire. C'est pourquoi il lui demande comment il compte veiller à la bonne application de la politique éducative en direction des enfants qui éprouvent le plus de difficultés à l'école.

Données clés

Auteur : [M. Christian Kert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97559

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juillet 2016](#), page 6503

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)